

4. Discours clôture séminaire Fratel 2026

28 avril - Kinshasa

Monsieur le conseiller spécial chargé – entre autres – du numérique de la Primature,

Mesdames et Messieurs les présidents et membres des collèges ou conseils des régulateurs des télécommunications,

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs les directeurs et membres des équipes des régulateurs des télécoms,

Mesdames et Messieurs, distingués invités, en vos rangs, grades et qualité,

Au nom du comité de coordination du réseau Fratel, je voudrais tout d'abord remercier le président de l'ARPTC, M. Christian Katende et l'ensemble des membres du comité d'organisation du séminaire présidé par la vice-présidente de l'ARPTC, Mme Lydie Omanga.

Je pense que vous l'avez tous constaté comme moi : Kinshasa n'a pas usurpé son surnom de Kin la belle avec la superbe réception d'hier soir

Au nom de l'ensemble des participants, du fond du cœur, à nouveau merci, aux Membres du Collège et aux équipes de l'ARPTC.

Oui, nous pouvons les applaudir, je vous invite à leur faire une véritable ovation.

Au-delà de la beauté de la ville et du dynamisme de la RDC, c'est bien l'intérêt de nos échanges et discussions qui motive chacun d'entre vous pour venir aux réunions de Fratel. Nous sommes 14 autorités de régulation dont 12 autorités africaines en présentiel, et nous étions au total près d'une centaine de participants, sans compter ceux qui ont suivi nos travaux en ligne.

Voici donc encore une preuve, s'il en fallait une, du dynamisme du réseau. Je veux donc vous remercier tous pour votre participation. C'est vous qui faites vivre le réseau Fratel. Alors merci à vous tous !

Permettez-moi aussi un mot pour mes collègues et amis membres du comité de coordination 2026, qui sont impliqués, engagés et qui m'apportent tout leur soutien au quotidien : Mme Patricia Amand, membre du Conseil de l'ARTCI qui aura l'honneur de présider le réseau l'année prochaine et Louis-Marc Sakala, Directeur général de l'ARPCÉ de la République du Congo. Et bien sûr le duo du secrétariat exécutif de Fratel : Antoine Samba et Julien Gilson.

Je vais vous dire ce que je retiens de nos échanges après nos deux jours de travaux.

En particulier, le partage d'infrastructures fixe ou mobile est au cœur de nos préoccupations, nos réflexions et travaux quotidiens au sein de nos pays respectifs pour améliorer la connectivité de nos concitoyens, nos administrations et nos entreprises.

Sur le mobile, le partage des infrastructures passives est une réalité et est encouragé dans tous nos pays. Cela permet aux opérateurs de réduire leurs coûts de déploiement par site, de mieux rentabiliser leurs investissements et aussi de faciliter l'acceptation sociale et environnementale de l'installation de pylônes pour le déploiement des réseaux mobiles.

Cependant, comme cela a été évoqué dans nos discussions, le partage et la mutualisation d'éléments actifs doivent être analysés avec attention pour ne pas réduire la capacité des opérateurs à se différencier les uns et des autres d'un point de vue technique ou en matière de qualité de service.

Cet après-midi, nos discussions ont porté sur le fixe : nos pays sont, tous, dans la dynamique de déploiement de la fibre, y compris pour connecter les antennes et sites des opérateurs mobiles.

Cet après-midi, nous avons pu constater que nous faisons face à des problématiques communes liées à la disponibilité du génie civil, aux règles d'urbanisme ou encore aux conditions techniques ou tarifaires d'accès au réseau de l'opérateur fibre qui déploie, par les opérateurs fournisseurs d'accès à Internet.

Nous avons pu constater l'importance de mettre en place un cadre de régulation permettant des déploiements efficaces et assurant la pérennité et la qualité de ces nouveaux réseaux télécoms. La cartographie des infrastructures, les observatoires des déploiements, la mise à disposition publique des informations sur la qualité de service ou encore des obligations liées des délais de rétablissement en cas de panne sont des exemples de mesures possibles pour les régulateurs à cet effet.

Nos échanges au cours de ces deux journées nous permettent d'avancer dans nos réflexions mais ils doivent vivre au-delà des réunions Fratel. Je vous invite à prendre connaissance des réponses au questionnaire sur le site de Fratel et à nouer des contacts directs entre nous afin d'approfondir nos échanges.

Enfin, nous avons pu continuer le dialogue initié au Luxembourg en marge de la réunion annuelle avec les grandes plateformes du numérique. Soyez assurés de la volonté du comité de coordination d'approfondir nos discussions et échanges sur la régulation des « over the top » comme on les appelle en bon français.

Au terme de cette allocution, permettez-moi de rappeler quelques événements où nous aurons le plaisir de se retrouver.:

D'abord, pour ceux présents au GSR de l'UIT, à Ankara en Turquie, je vous invite à nous réunir le mercredi 13 mai à 14h en amont de l'ouverture officielle. Une salle a été réservée à cette occasion par le secrétariat exécutif de Fratel.

Ensuite, le vendredi 3 juillet à Genève a lieu la seconde édition du Forum francophone sur la gouvernance du numérique et de l'IA. Fratel et les autres réseaux francophones en charge du numérique comme le REFRAM et l'AFADPD y participeront. Nous vous invitons à vous y inscrire. C'est juste avant le forum du SMSI et du sommet IA for Good organisés par l'UIT.

Par ailleurs, je vous rappelle l'organisation prochaine d'un webinaire sur les travaux menés par l'Arcep France au sein de l'UIT sur l'impact environnemental du numérique. Ce sera pendant la semaine du 21 septembre.

Et enfin, je vous donne rendez-vous à Conakry pour la réunion annuelle du réseau les 29 et 30 octobre 2026 où nous échangerons sur « Quelles mesures pour soutenir le déploiement d'infrastructures pour le numérique ? ». Nous pourrions ainsi prolonger les échanges passionnants et passionnés qui ont eu hier

lors de l'atelier sur l'intégration des réseaux communautaires dans les politiques publiques d'aménagement numérique.

Merci à l'Autorité de Régulation des Postes et des Télécommunications de Guinée et à son Directeur Général Monsieur Mamady DOUMBOUYA d'organiser notre prochaine réunion annuelle.

Il me reste à vous souhaiter une bonne soirée, et grâce à la générosité d'accueil de l'ARPTC, je vous dis à demain sur le Magestic River pour voir Kin la Belle depuis le tumultueux et puissant fleuve Congo.

Je vous souhaite un très bon retour dans vos pays respectifs.